



LE MÉTIER ET LES COMPÉTENCES

Le Titulaire du DEJEPS Judo Jujitsu :

- ANIME, INITIE, PERFECTIONNE, ENTRAÎNE, ACCOMPAGNE LES JUDOKA EN VUE DES PREMIÈRES COMPÉTITIONS
- DIRECTEUR TECHNIQUE, IL COORDONNE ET DIRIGE UNE ÉQUIPE D'ENSEIGNANTS DE JUDO
- PEUT EXERCER SON ACTIVITE DANS LES MILIEUX ASSOCIATIFS, PRIVES, SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES
- UN CONCEPTEUR ET MENEUR DE PROJETS ASSOCIATIFS ET SPORTIFS (ANIMATIONS, COMPÉTITIONS, ÉVÉNEMENTS, CRÉATION DE STRUCTURES...)
- FORMATEUR DE FORMATEURS ET PEUT INTERVENIR AU SEIN D'UNE ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE OU REGIONALE.



ALTERNANCE ...

SUIVI ET ENCADREMENT DES PUBLICS CLUBS TOUT AU LONG DE LA SAISON.

ENSEIGNEMENT EN AUTONOMIE SUR L'INITIATION, LE PERFECTIONNEMENT GLOBAL ET LE PERFECTIONNEMENT INDIVIDUALISÉ.

PARTICIPATION A LA VIE ASSOCIATIVE

... ET IMPLICATION FÉDÉRALE

PARTICIPATION AUX ACTIONS DES OTD (LIGUE ET COMITÉ) SUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ : FORMATION, ENCADREMENT SPORTIF, ENCADREMENT TECHNIQUE, ORGANISATION D'ÉVÉNEMENT, ARBI-TRAGE...



Les contenus de formation :

LE TITULAIRE DU DIPLOME ATTESTE, DANS LE DOMAINE DU JUDO JUJITSU, LES COMPÉTENCES SUIVANTES (FIGURANT DANS LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION) :

UC1 : CONCEVOIR UN PROJET

UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET

UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF

UC4 : ENCADRER LE JUDO JUJITSU EN TOUTE SÉCURITÉ

TOUT AU LONG DE LA FORMATION EN ALTERNANCE, DES ÉVALUATIONS FORMATIVES JALONNENT LE PARCOURS DE FORMATION DU STAGIAIRE ET DES ÉVALUATIONS CERTIFICATIVES VALIDENT LES COMPÉTENCES ACQUISES.



VOLUME DE FORMATION :

1200 HEURES DONT :

500 HEURES EN STRUCTURE D'ACCUEIL (CLUB)

700 HEURES EN CENTRE DE FORMATION



DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 29 MAI 2026

ENTRETIEN TÉL. 27/06/2026 OU 28/06/2026 (À PRÉCISER)

DATE DU POSITIONNEMENT : 5 SEPTEMBRE 2026 (À PRÉCISER)

DATES DE FORMATION : À PARTIR DE SEPTEMBRE (WEEK ENDS ET VACANCES SCOLAIRES)



PRÉ-REQUIS :

- 18 ANS MINIMUM
- TITULAIRE 1ER DAN (NIVEAU 2EME DAN)
- POSSEDER UN CERTIFICAT MEDICAL SANS CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE ET L'ENSEIGNEMENT DU JUDO JUIITSU DATANT DE MOINS D'UN AN A L'ENTREE EN FORMATION
- TITULAIRE DU DIPLÔME DE PREMIER SECOURS PSC OU ÉQUIVALENT (EN COURS DE VALIDITÉ)
- ÊTRE CAPABLE D'EFFECTUER UNE DÉMONSTRATION TECHNIQUE D'UN NIVEAU 2EME DAN (ÊTRE TITULAIRE D'UN GRADE RECONNU PAR L'ÉTAT FRANÇAIS)
- ÊTRE CAPABLE DE DIRIGER UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE DE PERFECTIONNEMENT DANS LA DISCIPLINE DE JUDO JUJITSU
- ATTESTER D'UNE EXPÉRIENCE PÉDAGOGIQUE MINIMUM DE 300 HEURES OU AVOIR ÉTÉ INSCRIT EN STRUCTURE POLE



POSITIONNEMENT :

- ENTRETIEN TELEPHONIQUE PREALABLE AVEC LE DIRECTEUR DE LA FORMATION
- JOURNEE DE TESTS DE POSITIONNEMENT LE 5 SEPTEMBRE 2026 (À PRÉCISER)



8 350 € - COUT PEDAGOGIQUE + FRAIS DE GESTION

FINANCEMENTS POSSIBLES

(COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) / CONTRAT D'APPRENTISSAGE / AFDAS / PÔLE EMPLOI / CLUB / AUTO-FINANCEMENT)

CONNAÎTRE LA RÉMUNÉRATION D'UN APPRENTI :

[HTTPS://WWW.SERVICE-PUBLIC.FR/PARTICULIERS/VOSDROITS/F2918](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918)



OBJECTIF GÉNÉRAL :



ASSURER LA CONCEPTION, LA MISE EN ŒUVRE, LA COORDINATION ET L'ENCADREMENT D'ACTIVITÉS DE JUDO-JUJITSU EN GARANTISSANT LA SÉCURITÉ ET LE PERFECTIONNEMENT DES PRATIQUANTS.

TÂCHES PRINCIPALES

1. CONCEPTION DE PROJETS

- CONCEVOIR DES PROJETS D'ACTION EN JUDO-JUJITSU.
- PLANIFIER ET COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DE CES PROJETS.

2. DIRECTION ET COORDINATION

- DIRIGER UNE STRUCTURE DE JUDO-JUJITSU.
- COORDONNER UNE ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES ET DE PROFESSIONNELS.
- ASSURER LA GESTION ADMINISTRATIVE ET OPÉRATIONNELLE DE LA STRUCTURE.

3. ENCADREMENT ET ENSEIGNEMENT

- ENCADRER DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET D'ENTRAÎNEMENT EN JUDO-JUJITSU.
- ORGANISER DES SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF.
- ASSURER LA SÉCURITÉ DES PRATIQUANTS ET DES TIERS PENDANT LES ACTIVITÉS.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. CONCEPTION DE PROJET D'ACTION

- CAPACITÉ À CONCEVOIR ET COORDONNER DES PROJETS DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN JUDO-JUJITSU.

2. PERFECTIONNEMENT SPORTIF

- CONDUITE DE DÉMARCHES DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF POUR AMÉLIORER LES COMPÉTENCES TECHNIQUES ET TACTIQUES DES PRATIQUANTS.

3. ENCADREMENT SÉCURISÉ

- ENCADRER LES ACTIVITÉS DE JUDO-JUJITSU EN ASSURANT LA SÉCURITÉ DES PRATIQUANTS ET DES TIERS.

LIÉE AU DIPLÔME

OBJECTIFS:

LE DIPLÔME EST OBTENU PAR LA CAPITALISATION DE 4 UNITÉS CAPITALISABLES (UC) ET S'APPUIE SUR UNE ALTERNANCE CENTRE DE FORMATION/STRUCTURE DE STAGE (MISE EN SITUATION PÉDAGOGIQUE).

UNITÉS CAPITALISABLES (UC).

CES UNITÉS CORRESPONDENT AUX COMPÉTENCES SUIVANTES :

1. UC1: ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE
2. UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE
3. UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF DANS LES DOMAINES DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ENTRAÎNEMENT ET DE LA FORMATION
4. UC4 : ENCADRER LA DISCIPLINE SPORTIVE AVEC MAÎTRISE ET SÉCURITÉ



COMPÉTENCES ACQUISES PAR LE TITULAIRE DU DIPLÔME



1. Animation et Entraînement

Animer, initier, perfectionner, entraîner et accompagner les judokas en vue des premières compétitions.

2. Coordination et Direction

- Coordonner et diriger une équipe d'enseignants de judo-jujitsu, en qualité de directeur technique.
- Exercer son activité dans le milieu associatif, privé, scolaire ou universitaire.
- Être un concepteur et un meneur de projets associatifs et sportifs (animations, compétitions, événements, création de structure).

3. Formation régionale.

Former les formateurs et intervenir au sein d'une équipe technique départementale ou régionale

4. Conception de Projet d'Action de Perfectionnement

- Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel.
- Formaliser les éléments d'un projet d'action.
- Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action.

5. Coordination de la Mise en Œuvre d'un Projet d'Action

- Animer une équipe de travail.
- Promouvoir les actions programmées.
- Gérer la logistique des programmes d'action.
- Animer la démarche qualité.

6. Conduite d'une Démarche de Perfectionnement Sportif

- Conduire une démarche d'enseignement.
- Conduire une démarche d'entraînement.
- Conduire des actions de formation.

7. Encadrement Sécurisé de la Discipline Sportive

- Réaliser en sécurité les démonstrations techniques.
- Assurer la sécurité des pratiquants.

Modalités d'Évaluation

1. Analyse et Coordination de Projets

- Production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de programmes de perfectionnement sportif en judo-jujitsu.
- Soutenance orale suivie d'un entretien.

2. Enseignement et Formation

- Production d'un dossier relatant une expérience en enseignement, en perfectionnement sportif et en formation de cadres en judo-jujitsu.
- Mise en situation professionnelle lors d'une séance de perfectionnement technique, suivie d'un entretien.

3. Démonstration Technique

- Démonstration technique commentée en judo-jujitsu.
- Entretien sur les aspects sécuritaires liés à la discipline.

PIÈCES OBLIGATOIRE À JOINDRE AU PRÉSENT DOSSIER

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

- 1. Demande d'inscription :** Signée et avec une photo collée dans l'encart réservé.
- 2. Copie recto verso signée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité.**
- 3. Pour les candidat(e)s âgé(e)s de moins de 25 ans:**
 - Photocopie de l'attestation de recensement
 - Certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté.
- 4. Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du "judo - jujitsu" datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (ci-dessous).**
- 5. Être titulaire à minima, d'un certificat de compétences de l'unité d'enseignement "prévention et secours civique de niveau 1" (PSC1) ou équivalent voir site.**
- 6. Photocopie de l'attestation de grade :** À télécharger sur votre espace licencié.
- 7. Curriculum Vitae (CV) et Lettre de Motivation**
- 8. Pour les personnes en situation de handicap :** Une procédure spécifique mise en place par la DRJSCS.
Contactez le Directeur de Formation : marc-antoine.lecap@ffjudo.com / 06 09 89 69 72
- 9. Photocopie du ou des diplôme(s) Jeunesse et Sports (BPJEPS, CQP...) pour l'acquisition d'une éventuelle équivalence (le cas échéant).**
- 10. Attestation délivrée par la FFJDA :**
Certifiant une activité d'enseignement d'au moins 300 heures dans la discipline au cours des 3 dernières années ou justifiant que vous avez appartenu à une structure d'accès au haut niveau (Pôle Espoir, Pôle France, IJ, INSEP...).
- 11. Si un organisme finance tout ou partie de votre formation :** Une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Exigences préalables à l'entrée en formation

- 1. Contrôle de l'ensemble des pièces du dossiers**
- 2. Maîtrise technique :** Démontrer une maîtrise technique d'un niveau 2e dan de judo-jujitsu. (être titulaire d'un grade reconnu par l'état Français) et justifier d'aptitude à la conduite d'une séance pédagogique de perfectionnement technique dans la discipline.